

Deux-Sèvres – Vasles

26/01/2013

Les zones humides et les haies sont recensées

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme, un inventaire des zones humides vient d'être effectué sur la commune par le cabinet NCA Environnement.

Pour aller plus loin, le conseil municipal avait choisi de confier à l'association Prom'Haies l'inventaire des haies et des arbres remarquables. Un inventaire participatif puisque des habitants volontaires ont été mis à contribution. Comme ils l'avaient déjà fait pour les zones humides, ils ont sillonné la commune divisée en cinq secteurs pour collecter de nombreuses informations liées à l'aspect, l'état de santé ou l'intérêt de chaque haie en bord de voirie.

Cette mission d'observation avait été expliquée aux volontaires par les techniciens de Prom'Haies à travers des sessions de formation. En trois semaines, les bénévoles ont ainsi pu remplir pour chaque haie une fiche de terrain très précise. Toutes les données collectées ont ensuite été informatisées et cartographiées.

Gaëlle Moreau, technicienne de Prom'Haies, a présenté lors de la dernière réunion du conseil municipal le bilan de cet inventaire. Au total, 383 km de haies ont été recensés. Cette étude montre que 81 % des voiries de la commune sont bordées de haies aux typologies très variées : basses, basses avec arbres, arbustives, en taillis, arborées, etc.

Prenant en compte les enjeux liés à la qualité de l'eau, les usages agricoles, le paysage mais aussi les autres fonctions de la haie notamment en faveur de la biodiversité, ce diagnostic avait pour objectif de qualifier le maillage bocager de la commune. L'association Prom'Haie a conclu en soumettant aux élus des propositions de gestion, de conservation et de valorisation, dont ils auront à débattre.

Une présentation de ce travail sera donnée lundi soir, lors de la réunion publique organisée dans le cadre du PLU, à 20 h, à la maison du village.